

TRAVAUX COMBE DE GIÈRES - LETTRE D'INFORMATIONS N°11

Date : 16 juin 2026

Aménagements cyclables

Chantier

Conformément aux engagements, les travaux d'aménagements cyclables se sont terminés mi-juin 2026 pour la partie Voirie Réseaux Divers. Des travaux resteront à réaliser après la fin du chantier en cours de reprise du busage (finalisation des travaux d'aménagement cyclable à l'automne). Un aménagement transitoire a été anticipé pour permettre aux cyclistes d'utiliser les aménagements cyclables après la zone en travaux dans le sens de la descente. Début juillet 2026, les travaux de signalisation horizontale et verticale ainsi que la mise en place de la communication spécifique seront également terminés.

Signalisation horizontale

La signalisation horizontale a fait l'objet de nombreuses questions durant les phases d'études et de travaux. Grenoble-Alpes Métropole vous propose donc de faire un point sur les marquages au sol qui ont été effectués ou qui vont l'être sur l'avenue de la Combe.

Marquages des bulles 30 et 50

Tous les marquages bulles 50 ont été effacés en agglomération et il n'y en a pas hors agglomération.

Des marquages bulles 30 vont être tracés dans la partie agglomération sur plusieurs endroits ci-dessous.

- Dans le sens de la montée :
 - Une bulle 30 au début de l'avenue de la Combe après le carrefour avec rue du Repos
 - Une bulle 30 avant le plateau traversant au niveau du parking
 - Une bulle 30 au niveau du n°68 avenue de la Combe
- Dans le sens de la descente :
 - Une bulle 30 à l'entrée de l'agglomération de Gières
 - Une bulle 30 avant le plateau traversant situé au niveau de l'entreprise de motoculture
 - Une bulle 30 au niveau du n°11 avenue de la Combe

Marquage des lignes axiales

La ligne axiale va finalement être retracée dans son intégralité.

Signalisation verticale

Pour la partie hors agglomération, deux panneaux indiquant la limite maximale autorisée à 50 Km/h seront posés à la sortie de Gières dans le sens montant et au niveau de la STEP pour le sens descendant.

Réfection du revêtement de la chaussée

Grenoble-Alpes Métropole a décidé de refaire le revêtement de la chaussée de l'avenue de la Combe sur toute la largeur de la voie montante depuis la zone où la tranchée passe sur la voie descendante jusqu'à la SPA du Dauphiné.

Ces travaux seront réalisés par Grenoble Alpes Métropole dans l'avenue de la Combe dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 juillet ; l'avenue de la Combe sera donc fermée à la circulation de 21h00 à 6h00, entre la sortie de l'agglomération de Gières et la SPA du Dauphiné.

Signalisation Lumineuse Tricolore

Les feux fonctionnent actuellement sur appel à la fois pendant les heures pleines et creuses. De nouveaux ajustements de programmation ont été apportés dernièrement notamment au regard des remarques et observations des usagers. Il reste encore à refaire, dans les prochains jours, une boucle de détection en pied de feu dans le sens de la montée au niveau de l'arrêt de bus « La Combe ».

Pour + d'infos sur l'offre de bus et de covoiturage :
<https://www.mobilites-m.fr/travaux-combe-gieres>